



Commune de Lignières

Place du Régent 1
2523 Lignières

Procès-verbal du Conseil général du 17 décembre 2020 Salle de la Gouvernière Séance de constitution

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge - **M. Hans-Christoph Schmidt**
2. Constitution du bureau provisoire
 - a) Président – doyen d'âge – **M. Hans-Christoph Schmidt**
 - b) Secrétaire – plus jeune membre - **Mme Clarie Bonjour**
 - c) Deux questeurs – Deuxième et troisième plus jeunes membres – **M. Caryl Stauffer et M. Thierry Bonjour**
3. Appel effectué par le secrétaire provisoire.
4. Approbation de l'ordre du jour.
5. Nomination du bureau du Conseil général du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2022
 - a) Président(e)
 - b) Vice-président(e)
 - c) Secrétaire
 - d) Secrétaire-adjoint(e)
 - e) Deux questeurs
6. Remplacement du bureau provisoire par le bureau du Conseil général nouvellement nommé.
7. Nomination de cinq membres au Conseil communal pour la période législative 2020-2024.
8. Proposition des partis politiques pour remplacer les membres du Conseil général nommés au Conseil communal

<i>Suspension de séance de 15 minutes pour permettre la constitution du bureau du Conseil communal</i>

9. Communications du Conseil communal.
10. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal.
11. Nomination des Commissions désignées à l'article 95 du Règlement général de commune pour la période législative 2020-2024
 - a) Commission financière et de gestion (5 membres), choisis au sein du Conseil général.
 - b) Commission des naturalisations et des agrégations (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux.
 - c) Commission du feu et de salubrité publique (6 membres), choisis parmi les électeurs communaux, ayant de préférence des compétences dans le domaine.
 - d) Commission d'urbanisme (4 membres), choisis dans les milieux compétents parmi les électeurs communaux, ayant de préférence des compétences dans le domaine.
 - e) Commission de l'énergie (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux, de préférence au sein du Conseil général.

- f) Commission des pâturages (6 membres), choisis parmi les électeurs communaux, ayant de préférence des compétences dans le domaine.
 - g) Commission des Aînés (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux.
 - h) Conseil d'événements scolaires – CESC (6 membres), choisis parmi les électeurs communaux, dont un au moins doit être conseiller général.
 - i) Commission consultative du Conseil général pour la révision du plan d'aménagement local (PAL) (5 membres), choisis au sein du Conseil général.
12. Nomination des représentants de la Commune aux syndicats intercommunaux et aux associations intercommunales pour la période administrative 2020-2024.
- a) Conseil intercommunal du syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux, du Landeron, de Lignièrès, La Neuveville et Nods – SIEL (1 délégué), choisis parmi les électeurs communaux, mais de préférence au sein du Conseil général.
 - b) Comité de gestion de l'Association du Centre d'animation et de prévention - Le CAP (2 délégués), choisis parmi les électeurs communaux, dont un au moins de préférence au sein du Conseil général.

13. Divers.

1. **Ouverture de la séance par le doyen d'âge - M. Hans-Christoph Schmidt**

Le doyen d'âge, **M. Hans-Christoph Schmidt**, ouvre la séance à 20 heures. Il remercie pour l'engagement et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus. Il remercie les Conseillers communaux généraux sortants pour le travail accompli lors de la dernière législature et félicite les Conseillers communaux pour leur courage quand il fallait prendre des décisions parfois difficiles et quand ils savaient qu'elles ne plairaient pas à tout le monde. Il remercie aussi les membres des commissions pour leur travail, qui passe souvent inaperçu et rappelle les achèvements de la législature qui arrive à son terme. Pour terminer, il pense aux défis qui se dessinent pour la nouvelle législature et les détaille. Il souhaite beaucoup de courage aux nouvelles autorités, sans oublier de remercier les employés communaux.

2. **Constitution du bureau provisoire**

- a) **Président – doyen d'âge – M. Hans-Christoph Schmidt**
- b) **Secrétaire – Mme Clarie Bonjour**
- c) **Deux questeurs – M. Caryl Stauffer et M. Thierry Bonjour**

Le doyen d'âge, **M. Hans-Christoph Schmidt**, présente les trois plus jeunes membres qui composent avec lui le bureau provisoire. Il s'agit de **Mme Clarie Bonjour**, secrétaire et de **M. Caryl Stauffer et M. Thierry Bonjour**, questeurs.

3. **Appel effectué par le secrétaire provisoire**

Le secrétaire, **Mme Clarie Bonjour**, procède à l'appel. Tous les membres du Conseil général sont présents. Les membres de l'administration sont aussi tous présents.

4. **Approbation de l'ordre du jour**

Le doyen d'âge, **M. Hans-Christoph Schmidt**, rappelle que tous les membres ont reçu l'ordre du jour. Il demande si quelqu'un désire y apporter des modifications. Ce n'est pas le cas. En conséquence, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

5. **Nomination du bureau du Conseil général pour la période administrative 2020-2022**

Le doyen d'âge, **M. Hans-Christoph Schmidt**, a reçu les propositions des partis. S'il n'y a pas d'autre candidat proposé, il n'est pas nécessaire de procéder à une votation, sauf s'il y a une opposition.

Présidence :	M. Caryl Stauffer	PLR
Vice-présidence :	M. François Wermeille	PS
Secrétaire :	M. Emmanuel Schwab	PLR
Vice-secrétaire :	M. Michaël Wälchli	PLR
Questeurs :	M. Thierry Bonjour	PLR
	M. Jérôme Ribeaud	PS

Il n'y a pas d'autre proposition, les membres sont élus à l'unanimité. Le doyen d'âge, **M. Hans-Christoph Schmidt**, propose au bureau ainsi choisi d'occuper leurs places et de poursuivre la séance.

6. **Remplacement du bureau provisoire par le bureau du Conseil général nouvellement nommé**

Le président du Conseil général, **M. Caryl Stauffer**, indique que ce n'est pas sans une certaine fébrilité qu'il se présente comme président du Conseil général. Il remercie d'ores et déjà de faire fi des éventuelles imprécisions de ce soir.

7. **Nomination de cinq membres au Conseil communal pour la période législative 2020-2024**

Propositions des partis :	M ^{me} Josiane Chiffelle	PS
	M. Fabrice Bonjour	PLR
	M. Cédric Hadorn	PLR
	M. Hans-Christoph Schmid	PLR
	M. Serge Gaillard	PLR

Il n'y a pas d'autre proposition, les membres sont élus à l'unanimité. Le président du Conseil général propose d'applaudir les membres du Conseil communal nouvellement élus, pour les remercier avant le début de leur mandat.

8. **Proposition des partis politiques pour remplacer les membres du Conseil général nommés au Conseil communal.**

M. Caryl Stauffer rappelle en préambule que si un parti ne parvient pas à remplacer le ou les sièges laissés vacants, il pourra y remédier dès qu'un candidat se présentera.

Pour le PS, **M. Jérôme Ribeaud** indique que M. Bernard Guye-Bergeret se présente. Il n'y a pas d'autre candidat à présenter.

Pour le PLR, **M. Denis Schleppe** indique que pour les quatre sièges laissés vacants, M. Rodrigue de Pourtalès se présente. Il n'y a pas d'autre candidat à présenter.

Les candidatures ne dépassant par le nombre de sièges à repourvoir, l'élection est tacite.

Suspension de séance de 15 minutes pour permettre la constitution du bureau du Conseil communal

9. **Communications du Conseil communal**

M. Cédric Hadorn communique la composition du Conseil communal pour la période législative 2020-2024.

Il indique que cette composition est valable jusqu'au 30.06.2022. La présidence pourrait s'organiser par tournus.

Présidence :	M. Cédric Hadorn	PLR
Vice-présidence :	M ^{me} Josiane Chiffelle	PS
Secrétaire :	M. Serge Gaillard	PLR
Vice-secrétaire :	M. Hans-Christoph Schmidt	PLR
Membre :	M. Fabrice Bonjour	PLR

M. Cédric Hadorn remercie, au nom du Conseil communal, chaleureusement pour la confiance témoignée. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil général et du Conseil communal. Il informe également que la répartition des dicastères aura lieu juste après cette séance. Il remercie les membres du Conseil général pour la confiance témoignée et assure que le Conseil communal mettra tout en œuvre pour que cette confiance perdure au cours de la législature. Il indique que le Conseil communal tiendra une dernière séance pour l'année 2020 et pour cette législature, le 21 décembre 2020, pour la transmission des dossiers en cours. Pour terminer, il souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et adresse ses meilleurs vœux à tous.

10. **Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal**

M. Cédric Hadorn donne lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal. Il s'agit M. Bernard Guye-Bergeret pour le PS et M. Rodrigue de Pourtalès pour le PLR.

11. **Nomination des Commissions désignées à l'article 95 du Règlement général de commune pour la période législative 2020-2024**

a) **Commission financière et de gestion (5 membres), choisis au sein du Conseil général**

M. Thierry Bonjour	PLR
M. Denis Schleppe	PLR
M. Emmanuel Schwab	PLR
M. François Wermeille	PS
M. Hans-Peter Zumstein	PLR

b) **Commission des naturalisations et des agrégations (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux**

Mme Clarie Bonjour	PLR
M. Jean-Pierre Lauener	PS
M. Caryl Stauffer	PLR
M. Hans-Peter Zumstein	PLR

c) **Commission du feu et de salubrité publique (6 membres), choisis parmi les électeurs communaux, ayant de préférence des compétences dans le domaine.**

M. Yves Bayard	PS
M. Raphaël Humbert-Droz	PLR
M. Alain Schleppe	PLR
M. Denis Schleppe	PLR
M. Caryl Stauffer	PLR
M. Michaël Wälchli	PLR

d) **Commission d'urbanisme (4 membres), choisis dans les milieux compétents parmi les électeurs communaux, ayant de préférence des compétences dans le domaine.**

M. Yann Bonjour	PLR
M. Niels Leutwiler	PLR
M. Tony Perret	PS
M. Michaël Wälchli	PLR

e) **Commission de l'énergie (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux, de préférence au sein du Conseil général**

Mme Clarie Bonjour	PLR
M. Thierry Bonjour	PLR
M. Bernard Guye-Bergeret	PS
M. Hans Peter Zumstein	PLR

f) **Commission des pâturages (6 membres), choisis parmi les électeurs communaux, ayant de préférence des compétences dans le domaine.**

Mme Christelle Bonjour	PLR
M. Michel Conrad	PLR
M. Daniel Juan	PLR
M. Jérôme Humbert-Droz	PLR
M. Marcel Stauffer	PLR
M. François Wermeille	PS

g) **Commission des Aînés (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux**

Mme Catherine Ayliffe	PLR
Mme Clarie Bonjour	PLR
Mme Sandra Trachsel	PS
M. Antoine Amstutz	PLR

h) **Conseil d'événements scolaires – CESC (6 membres), choisis parmi les électeurs communaux, dont un au moins doit être conseiller général**

Mme Carole Conrad	PLR
Mme Christelle Humbert-Droz	PLR
Mme Nicole Humbert-Droz	PLR
Mme Odile Schleppe	PLR
Mme Céline Stauffer	PLR
M. Jérôme Ribeaud	PS

